



École élémentaire publique
Rose des Vents

Politique d'évaluation

Informations tirées des programmes-cadres de l'Ontario
et du guide *Faire croître le succès*

Rédigée et revue par le personnel de l'école

Miriam Ranger, Colette Lavigne-Lemire, Stéphane Paradis,
Brigitte Vachon, Mariève Comtois

POLITIQUE D'ÉVALUATION

NOTRE MISSION

Permettre à la communauté scolaire de l'école Rose des Vents de développer son plein potentiel à travers le programme du Baccalauréat International, les langues, les arts, l'éducation physique, la technologie et le respect de l'environnement afin de devenir un citoyen responsable et motivé à agir au 21^e siècle.

NOTRE VISION

Offrir des chances de réussite à tous les élèves par une éducation francophone de haute qualité dans une perspective internationale.

NOS VALEURS

Dans un climat empreint de respect, l'école internationale de Rose des Vents fait principalement la promotion de ces valeurs éducatives :

***Altruisme - Respect de l'environnement
Climat sécuritaire - Ouverture d'esprit - Autonomie***

Formes d'évaluation

À Rose des vents, nous travaillons à l'aide de trois principales formes d'évaluation (selon les exigences du ministère de l'éducation de l'Ontario) : l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative et l'évaluation sommative. Ces évaluations font partie intégrante de la planification d'un enseignant et ont des intentions bien précises :

- **Les évaluations au service de l'apprentissage (diagnostique et formative)** visent à recueillir et à interpréter les preuves d'apprentissage afin de permettre au personnel et à l'élève de déterminer l'apprentissage ciblé, d'établir où l'élève se situe et déterminer ce qui doit être fait pour y arriver.
- **Les évaluations en tant qu'apprentissage (formative)** favorisent l'autorégulation chez l'élève et l'amènent à apprendre par la rétroaction et à comprendre où il ou elle en est dans son apprentissage. C'est un moyen efficace de gérer l'utilisation et le développement de stratégies nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.
- **Les évaluations de l'apprentissage (sommatives)** indiquent la qualité de l'apprentissage des élèves et sont utilisées pour le bulletin scolaire de l'élève. Elles mènent souvent à des décisions importantes qui ont une influence sur l'avenir des élèves.

En cours de module, les enseignants prennent soin d'énumérer le résultat d'apprentissage et de co-construire avec les élèves les critères de réussite de la tâche sommative.

Nous mettons également en pratique la stratégie de la « **triangulation** » pour recueillir des *preuves d'apprentissage*, c'est-à-dire les **productions**, les **conversations** et les **observations**. Cette pratique est mise en œuvre dans les écoles de notre conseil scolaire et inspirée de documents créés par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) et de la politique ministérielle: *Faire croître le succès* (évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles en Ontario).

Exemples de tâches d'évaluation

Diagnostiques	Formatives	Sommatives
<ul style="list-style-type: none"> ● évaluations écrites ● entrevues ● diagrammes ● questionnaires d'autoévaluation ● billets d'entrée ● prétests ● classe collabo-réflexive ● centres d'apprentissages, ● tables de provocation ● dépistage à l'aide de certains outils pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> ○ SALÉ ○ AILE ○ Forêt de l'alphabet ○ TACLEF ○ GB+ ○ DRA ○ etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ● fiches d'observation individualisées en lecture ● entrevues en petits groupes et individuelles ● grilles d'observations ● billets de sortie ● quiz (TBI, formulaires google, plickers, kahoot) ● évaluations écrites ● tâches de manipulation ● etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ● entrevues ● présentations ● évaluations papier-crayon ● maquettes ● projets de recherche ● etc.

Responsabilités des membres de la communauté scolaire

Les membres de la communauté scolaire ont l'obligation d'évaluer selon les politiques ministérielles en vigueur dans notre province. Afin d'établir la note qui apparaîtra dans le bulletin scolaire, ils ont évidemment procédé aux types d'évaluations décrits précédemment.

Au cycle préparatoire, l'enseignante partage sa classe avec des éducatrices de la petite enfance (EPE). L'enseignante titulaire a la responsabilité de faire le bulletin scolaire des élèves. Toutefois, les EPE qui partagent au quotidien le vécu de salle de classe partagent avec l'enseignant(e) de précieuses informations à des fins d'évaluation. Elles doivent signer le bulletin scolaire de chaque enfant.

Les membres de l'administration lisent et commentent les bulletins des enseignants, ce qui leur permet d'obtenir un portrait global du rendement de notre population scolaire. De plus, les membres de l'administration peuvent vérifier au besoin le processus d'évaluation qui a mené aux notes apparaissant sur le bulletin scolaire. Les enseignants en Ontario sont évalués tous les 5 ans.

Les données

Certaines données sont analysées et cumulées pour assurer un processus d'apprentissage **continu**. Dès l'obtention de ces données, le personnel ciblé se réunit avec l'équipe de la direction et l'équipe de la réussite (enseignantes ressources et enseignantes LEAD) dans le cadre de **CAP (communautés d'apprentissage professionnelles)**, dans le but de discuter des résultats et de trouver des moyens pour les améliorer. Nous avons également un **plan d'amélioration d'école** élaboré en équipe.

Pratiques pédagogiques de l'évaluation

Les résultats d'apprentissage sont partagés et clarifiés au début de l'apprentissage. Ils décrivent, dans un langage que l'élève comprend, ce qu'elle ou il doit connaître et faire à la fin d'une leçon ou d'une série de leçons.

Les critères d'évaluation décrivent clairement ce qui est requis pour satisfaire aux résultats d'apprentissage. Se sont des énoncés co-construite avec les élèves qui décrivent à quoi ressemble une tâche réussie.

Nos pratiques nous permettent d'obtenir des preuves par la triangulation pour **susciter des preuves d'apprentissage**, en utilisant une variété de stratégies d'évaluation.

La rétroaction immédiate est une pratique préconisé par l'école et est fourni de façon ponctuelle. À notre école, nous croyons beaucoup au renforcement immédiat et à un suivi régulier auprès de chaque élève. Les rétroactions peuvent prendre la forme d'une entrevue en petit groupe ou de façon individuelle, des entretiens en lecture et écriture, d'un bref commentaire lors d'un travail en cours, des grilles d'observation, des discussions, etc. De plus, lorsque nous nous apprêtons à enseigner une nouvelle notion, nous nous assurons toujours d'évaluer le niveau de connaissance des élèves composant notre classe. Nous nous efforçons de travailler dans leur zone proximale de développement en tout temps afin d'obtenir une participation active de chaque apprenant. Les types de tâches qui nous permettent d'aller vérifier les connaissances des élèves prennent plusieurs formes : les billets d'entrée, les tâches diagnostiques, les tableaux SVA, etc.

L'évaluation par les pairs est une autre forme d'évaluation prônée à l'école. Elle s'effectue également sous différentes formes et dans différents contextes (lors de travaux d'équipe, de travaux de groupe, de présentations orales, lors d'activités du module ou de tâches sommatives, etc.). Cette rétroaction est basée sur les critères co-construits avec les élèves.

L'autoévaluation est une forme d'évaluation utilisée à tous les niveaux à l'école. On la retrouve sous différentes formes, dans différents contextes (signe de la main, code entre l'enfant et l'enseignant, tâche écrite, dessin, choix d'un pictogramme, billet d'entrée, billet de sortie, bilan de module dans le portfolio de l'élève, etc.).

Les objectifs d'apprentissage personnels sont ciblés suite à l'évaluation. L'élève précise ce qu'il doit faire pour améliorer son apprentissage et planifie ses prochaines étapes.

La communication du rendement

Tous les acteurs importants participant au développement de l'élève (élève lui-même, parents, enseignants, direction, éducateurs, intervenants) ont accès au **bulletin ministériel** et au **dossier de l'élève** en tout temps.

Dates des bulletins :

- 1) Bulletin de progrès en novembre
- 2) Bulletin 1 en janvier
- 3) Bulletin 2 en juin

Le portfolio électronique de l'élève du PP permet de consigner progressivement des travaux effectués dans le cadre du PP. Ce portfolio contient donc des exemples de projets, des photos, des questionnements, des notes, ainsi qu'un bilan par module. Le portfolio est une responsabilité partagée entre les enseignants titulaires et les élèves. Il appartient à l'élève tout le long de son passage à l'école. Il le conserve et y accumule des traces de la maternelle à la 6^e année.

Les grilles d'évaluation sont envoyés à la maison, suite à des évaluations sommatives. Ce rendement permet aux parents de voir les progrès de leurs enfants tout au long de l'année scolaire et de questionner l'enseignante au besoin.

Certaines données sont analysées et cumulées pour assurer un processus d'apprentissage **continu**. Dès l'obtention de ces données, le personnel ciblé se réunit avec l'équipe de la direction et l'équipe de la réussite (enseignantes ressources et enseignantes LEAD) dans le cadre de **CAP (communautés d'apprentissage professionnelles)**, dans le but de discuter des résultats et de trouver des moyens pour les améliorer. Nous avons également un **plan d'amélioration d'école** élaboré en équipe.

En Ontario, les habitudes et habiletés de travail (HH) sont évaluées sous forme d'une cote accompagnée d'un commentaire dans le bulletin scolaire. Le commentaire est composé de façon à cibler **une force** chez l'élève et une **prochaine étape**, ce qui implique que les efforts doivent se poursuivre, car cela n'est pas consolidée. Il y a des corrélations directes entre nos HH et les qualités du profil de l'apprenant IB. Nous avons fait un travail de corrélation sous forme de tableau en y ajoutant des commentaires. De plus, nous avons élaboré un document qui contient une banque de commentaires dans lequel nous avons inséré de la terminologie IB.

Sources :

- Document des normes et applications du PP du BI.
- « Favoriser l'engagement des élèves grâce à la différenciation pédagogique », Ministère de l'Éducation de l'Ontario
- « L'éducation pour tous – Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année », Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2005.
- « Faire croître le succès », évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010.
- Bulletin scolaire de l'Ontario
- Ressources sur l'évaluation, CFORP.

Sites et ressources à l'appui :

Faire croître le succès

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>

Pratiques pédagogiques gagnantes en évaluation - Édusource / CFORP

https://archives.edusourceontario.com/content.aspx?name=evaluation&submenu=pratiques_pedagogiques_gagnantes&id=19&id_submenu=59